



La distribution des armes à Relizane, en janvier 1997.

La distribution d'armes à une partie de la population pour se défendre avait provoqué, en son temps, un débat au sein de la classe politique. Les militaires avaient donné des gages : tous les civils qui se constitueraient en groupes d'autodéfense, seraient, de fait, sous l'autorité de l'armée. Mais comment discipliner des civils animés par des sentiments de vengeance ou en quête d'affirmation sociale ?

L'armée, pourtant, n'avait plus le choix. Elle avait compris que pour vaincre les GIA, ses effectifs de 160 000 hommes, les 50 000 policiers et les 30 000 gendarmes étaient insuffisants. Elle avait commencé la guerre par une maladresse : en 1992, elle avait dépouillé les Algériens de leurs armes de chasse. Politiquement, c'était une manière de dire que tout le monde était suspect. D'un point de vue stratégique, ce n'était guère mieux. En privant les populations de leur seul moyen de se défendre, elle s'affirmait capable d'assurer la sécurité des biens et des personnes. Ce fut loin d'être le cas.

Les généraux ont décidé, alors, d'armer, sous certaines conditions, tout citoyen qui le désirait. Le premier GLD qui s'est formé a été celui de Mohamed Sellami, dans la région la plus touchée par le terrorisme : la Mitidja. Très vite, les choses ont dégénéré. Tewfik, lieutenant de Sellami, revient un petit matin de 1995, après une nuit de garde, et trouve toute sa famille égorgée. Il se dirige sans hésitation vers la maison familiale de Antar Zouabri, chef du GIA, et mitraille tout ce qui s'y trouve (voir J.A. n° 1874). Mais ce type de réaction n'est pas le seul fait des patriotes. En 1994, après une attaque

meurtrière contre le commissariat de police de Birkhadem, un quartier populaire d'Alger, les policiers survivants s'en prennent à la boutique du père de Djamel Zitouni, alors chef du GIA. Les pouvoirs publics n'ébruient jamais ces affaires. Les bavures se multiplient, et, au nom de la sacro-sainte lutte contre les groupes islamistes, « on » se tait, ou « on » punit discrètement les patriotes fautifs.

Après de la population, l'image du patriote est mitigée. Il symbolise souvent l'ultime rempart contre les attaques sanglantes et nocturnes. Mais il est parfois l'incarnation de l'abus d'autorité. Pis : son aura de « patriotisme » lui confère une sorte d'impunité, un droit de vie ou de mort, toujours au nom de la lutte antiterroriste. Certains en usent et le bilan des victimes et des disparus s'alourdit. La composante des GLD pose également problème. Les « patriotes » se recrutent parmi ceux qui ont échappé à un attentat ou ont vu une partie de leur famille massacrée. Très vite, la guerre se « privatise » et les massacres se médiatisent.

Certaines ONG exigent la constitution d'une commission d'enquête internationale. Refus massif des Algériens, hormis le FFS, qui y voient une « intolérable ingérence dans les affaires intérieures ». L'affaire de Relizane conforte-t-elle les partisans de la commission internationale ? Rien n'est moins sûr. Comme d'habitude, le pouvoir en Algérie peut tirer d'insoupçonnables bénéfices de ce qui, en apparence, devrait nuire à son image. A ceux qui doutaient de l'incapacité judiciaire à juger de tels actes, l'arrestation de Hadj Fergane prouve le contraire. Et puis, à quoi bon une commission internationale pour une enquête qu'on est capable de mener tout seul ? ■

A quoi bon une commission internationale quand on est capable de mener soi-même l'enquête ?

Jeune Afrique

21-27.04.1998